

VIVRE À

HIVER 2023/2024

MELLE

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #124

**2024 CONJUGUONS
TOUTES LES COMPÉTENCES !**

LE DOSSIER

LES TRAVAUX DE L'ANNÉE



Retrouvez l'info sur ville-melle.fr



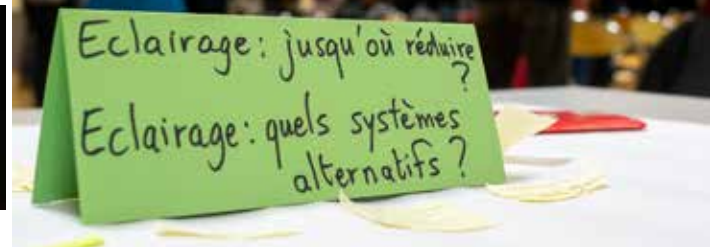
Rétrospective en images

2023



Janvier Illuminations

Février Assemblée citoyenne n°5 sur les questions d'économies d'énergie



Avril

Mise en lumières des Halles Baltard



Mars Accueil du Forum de l'eau



Mai Fête de l'Arbre



Juin Restitution de l'Étude Éco-quartier culturel et inauguration du Trésor



Juillet

Tous s'en mêlent, notre 14 juillet



Août Nuit de Saint-Hilaire



Septembre Sculpture du tronc du Cèdre de l'Office de Tourisme



Waterplouf de Cirque en Scène

Octobre



Novembre Commémorations



Décembre Marché de Noël

- 2 | RÉTROSPECTIVE EN IMAGES
- 3 | L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 | Culture
- 6 | Vie citoyenne
- 8 | Vie quotidienne
- 10 | **LE DOSSIER**
Travaux 2023
- 14 | Environnement
- 16 | Vie de la commune
- 17 | Infos communautaires
- 18 | Agenda et Infos pratiques
- 19 | Tribune des élus
- 20 | LA P'TITE HISTOÛRE

LE TEMPS DE TOUTE CHOSE

Cette année 2023 aura été une année charnière. Parce que la première moitié du mandat est désormais écoulée mais aussi et surtout parce qu'elle a permis de définir les projets à venir, ceux qui vont aboutir et voir le jour ces deux prochaines années comme ceux qui structureront notre territoire pour les dix à quinze années à venir.

Que soient vivement remerciés toutes celles et ceux qui ont contribué à ces réflexions, les ont enrichies, que soient aussi remerciés celles et ceux qui doutent et dont les interrogations quand elles sont portées de manière constructive sont aussi importantes et nécessaires.

Ce numéro relate entre autres les travaux menés en terme de voirie, cette dernière aura fait l'objet d'investissements importants ces trois dernières années. Il en est de même pour les bâtiments municipaux pour lesquels nous reprenons des toitures chaque année, pour les cheminements dont les aspects les plus visibles sont la vallée de l'Argentière et le Parc de la Garenne, pour l'éclairage public qui sera en 2024 intégralement converti en led et dont le réseau aura été remis à neuf. Il s'agit d'investissements peu visibles et moins commentés mais qui nous permettent de nous reposer à long terme sur des réseaux fiables et entretenus.

La fibre est en cours de déploiement par le syndicat départemental Deux-Sèvres Numérique, les délais ne sont pas tenus et la qualité esthétique n'est pas toujours au rendez-vous. Ces travaux complexes ne sont pas mis en œuvre par la commune mais soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour que les opérateurs soient respectueux de leurs engagements et de notre patrimoine.

Le déploiement du nouveau mode intercommunal de collecte des déchets n'est pas définitivement abouti. Il fait l'objet de nombreuses critiques légitimes mais aussi de nombreuses contributions très aidantes, pour les services municipaux et pour les services communautaires. Des services composés d'agents de terrains, vos concitoyens et vos voisins, qui malgré les difficultés visibles font de leur mieux pour sans cesse améliorer le service. Nous commencerons en 2024 à mieux intégrer les bacs de collecte alors même que chacune et chacun a l'obligation, depuis ce 1^{er} janvier, de trier ses déchets alimentaires et ses déchets verts.

Il en va ainsi de la vie d'une communauté dont le quotidien et les réseaux revêtent autant d'importance que l'avenir et les grands projets, à chacun son heure.

Soyez assurés que la majorité municipale sera soucieuse des deux jusqu'à la fin de son mandat.

Je vous souhaite à tous et toutes une très belle année 2024 et vous convie à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 12 janvier à 18h30 au Metullum.



Sylvain GRIFFAULT, Maire de Melle,
Vice-président de la Communauté de communes Mellois en Poitou



VIVRE À MELLE #124

Directeur de publication :

Sylvain Griffault.

Ont participé à la rédaction :

Pascal Brunet, Arnaud Cailbault, Christophe Chauvet, Béatrice Courtin, Hélène Dallaud, Caroline Flament, Sylvie Gadat, Sylvain Griffault, Betty Heurtebise, Christophe Labrousse, Nadine Perrigaud-Gallas, Evariste Richer, Frédéric Rivault, Inès Rougeaux, Véronique Rouveure, Anne Texier, Jérôme Texier, Marion Vezine

Conception graphique et maquette :

Marie Cherrier Georget.

Crédits photographiques :

Didier Darrigrand, Ville de Melle.

Crédit illustrations : Freepik.

Dépôt légal : à parution

Impression : Imp. Prouteau (79).

Tirage : 3800 exemplaires.

Distribution : Ville de Melle

Contact : Service Développement local et Éducation populaire

Mairie de Melle - Tél. 05 49 27 24 56

Courriel : inès.rougeaux@ville-melle.fr



Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

LA VILLE SOUTIENT...

LA COMPAGNIE LA PETITE FABRIQUE

Portrait de sa fondatrice Betty Heurtebise

Avec sa compagnie, La Petite Fabrique, **Betty Heurtebise est installée dans le paysage de la création jeune public** depuis de nombreuses années. Elle fait ses premiers pas en tant que comédienne, ici, en Deux-Sèvres



Par la parole poétique, je défends l'idée d'une humanité commune.

puis se forme à Bordeaux auprès de metteurs en scène engagés aussi bien dans des répertoires classique que contemporain. Profondément attachée aux mots et à la poésie, elle choisit de créer sa propre compagnie en 2000 et en assure la direction artistique. S'en suit alors la création de plus de 20 spectacles principalement destinés à l'enfance et la jeunesse. Des spectacles de plateau aux formes tout terrain, chaque mise en scène cherche à offrir un voyage dans les sphères de la langue pour ouvrir la voie à des questionnements philosophiques, à ressentir des émotions esthétiques.

En 2022, Betty Heurtebise choisit de revenir sur ces terres natales et s'engage avec la Ville de Melle sur un projet de territoire en proposant des rencontres artistiques et des projets d'Éducation Artistique et Culturelle audacieux¹. Ainsi, dans le cadre de la manifestation *L'enfant et le théâtre*, Scènes Nomades et la Ville de Melle programment

la toute dernière création de la compagnie, le feuilleton théâtral *Charlie du vent derrière le nombril* de Martin Bellemare qui sera présenté du 16 janvier au 19 janvier 2024.

Cette proposition artistique inédite pour le jeune public nous parle d'aventure, de quête identitaire, de rencontres, de phénomènes énigmatiques dans un monde imaginaire et épique. Peut-être aviez-vous eu l'occasion de voir la saison dernière, l'épisode 1, *Charlie et le Djingpouite* puis en avant-première les épisodes 2 & 3, *Charlie à la recherche de Charlie* au Metullum ? La compagnie est heureuse de vous accueillir le mercredi 18 janvier 2024 pour découvrir la suite des aventures de Charlie avec l'épisode 4, *Au coeur des Zé-*

gos, à la salle Jacques Prévert et l'épisode 5, *Charlie et le iiiiiiiiiiiiiiyu* à la salle Anémone du Metullum. Pour compléter votre parcours de spectateur, des versions radiophoniques sont à écouter à la médiathèque, des missions, des énigmes sont à résoudre et autres ateliers créatifs tout au long de la journée.

La Compagnie La Petite Fabrique vous attend avec joie !

Il est conseillé de réserver auprès de SCÈNES NOMADES

reservations@scenesnomades.fr

Tél. : 05 49 27 57 95 ou 07 88 94 26 57

¹ Un projet d'éducation artistique va réunir 11 classes du pays mellois dans lequel les enfants vont découvrir et pratiquer une discipline artistique en présence d'un artiste-intervenant.

Co-financement DRAC - Site de Poitiers, Scènes Nomades, URFR, CUMAV, DSDEN Melle, Écoles de St Léger, Mazières, Lezay, Chey, Chenay, Celles sur Belle, Melle, collège de Lezay.

PRÉSENTATION

L'artiste Evariste Richer

L'ART CONTEMPORAIN POUR L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Evariste Richer s'intéresse à l'étude des phénomènes naturels et mène une recherche plastique autour des outils de mesure du monde et de leur distorsion.

Son travail prend appui sur l'observation et la représentation de données scientifiques, comme par exemple la météorologie, la cosmologie, la physique ou la géologie. Composées de différents médiums, souvent déterminés par le choix des sujets, **ses œuvres s'apparentent à des poèmes visuels**. Elles dialoguent ou s'entrechoquent par des jeux d'associations d'idées ou par rebonds.

Evariste Richer questionne notre rapport au monde et le vertige qu'il suscite, en jouant des illusions de la perception.

Marion Vézine à travers sa structure nommée FRIDA (Fabrique de Relations Inventives et Diffusion Artistique) l'accompagne dans ses projets de commande publique. Dotée d'une solide expérience du fonctionnement des institutions publiques, du partenariat et du montage de projet artistique, FRIDA accompagne l'élaboration de stratégies qui suggèrent la co-écriture d'un récit de territoire empreint de ses traces et de sa vitalité.

Chaque projet est invariablement appréhendé avec **l'envie de susciter le renouvellement du regard sur la ville, le paysage** et l'appétence à générer



de nouvelles manières de faire, basées sur l'échange et la transmission.

Le projet pour l'église Saint-Pierre

Le projet d'Evariste Richer se nomme le Métaprisme. Il s'agit de la réinterprétation d'un phénomène météorologique naturel : l'arc en ciel.

Il prévoit de remplacer les systèmes d'abat-sons en bois des quatre ouvertures cardinales de la salle des

cloches, par quatre structures, aux côtes et morphologies identiques, révélant un nuancier de lames de verres teintés reprenant les couleurs de l'arc en ciel par transparence.

Les ventelles de verres colorés disposés en dégradés inclinés joueront avec les rayons du soleil à l'intérieur et à l'extérieur du clocher.

L'église romane tout entière s'apparentera à un prisme minéral et millénaire jouant avec les variations de la lumière du jour. Les habitants de Melle pourront ainsi observer ces jeux de couleur permanents depuis le clocher de Saint-Pierre qui deviendra alors tel un phare au milieu de la cité, un « MÉTAPRISME » irradiant des couleurs de l'arc en ciel.

biennale
internationale
d'art contemporain
de Melle

10^e édition DE LA BIENNALE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN

Elle aura lieu du 29 juin au 29 septembre 2024 et offrira une "carte blanche" à l'artiste Evariste Richer. Le proverbe mexicain « Ils ont voulu nous enterrer, ils ne savaient pas que nous étions des graines » donne le « la » de cette 10^e biennale melloise. En résonnance à cet adage, proposé par la direction culturelle de la ville de Melle, Evariste Richer souhaite créer un cheminement fertile pour les esprits.

Le commissaire porte l'intention que la constellation d'œuvres proposées déclenche chez les visiteurs une réflexion profonde sur les mutations du paysage et de la communauté des vivants.

L'expérience de l'art, ici, s'inspire des bocages, de leur caractère indispensable, de la préservation des fragiles écosystèmes de nos paysages pour stimuler une pensée en buisson faire proliférer le questionnement et expérimenter l'émerveillement, ensemble face à l'urgence écologique et au vertige du dérèglement climatique.

Avec l'intitulé « Nous Merveillons », la biennale à venir souhaite convoquer, dans l'idée du partage, les notions de veille, de merveille et d'éveil... Un titre « graine » pour faire éclore les consciences.

RETOUR SUR

FRÉQUENCE COMMUNE, COMMUNES PARTICIPATIVES

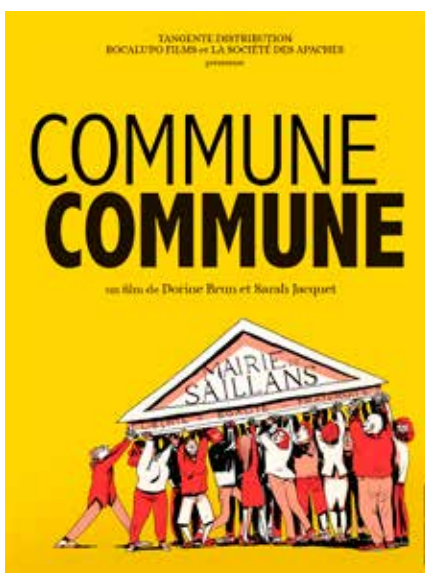
Réinventer ensemble la démocratie locale

Melle a accueilli début novembre les 5^e rencontres nationales des « Communes participatives » organisées par la coopérative Fréquence Commune.



Deux fois par an, ces rencontres rassemblent durant trois jours des élus et des collectifs d'habitants engagés dans la transformation démocratique locale. 120 participants venus de toute la France se sont retrouvés autour d'ateliers, de conférences participatives et de débats, avec un temps spécialement dédié aux agents des collectivités.

Ces rencontres sont un lieu et un moment d'entraide entre ces communes sur les projets concrets qu'elles mènent pendant leur mandat et sur leurs pratiques démocratiques comme par exemple, la conception des rencontres habitants-élus qui s'est inspirée des



pratiques d'autres communes. C'est aussi l'occasion de faire réseau, de ces rencontres est né le réseau Actions Communes qui comprend aujourd'hui 130 communes actives.

Durant cet événement, Ciné-mel a proposé le film documentaire "Commune commune" suivi d'un débat avec des habitants de Saillans, commune connue pour son expérimentation de la démocratie participative.

Était au programme également la découverte de Melle sous forme de balades autour

du Chemin de la Découverte, des trois églises romanes et de l'éco-quartier culturel et créatif.

De très belles rencontres remplies d'énergie et de convivialité !



FOCUS SUR

ÉLUS & HABITANTS

Des rencontres d'infos et d'échanges

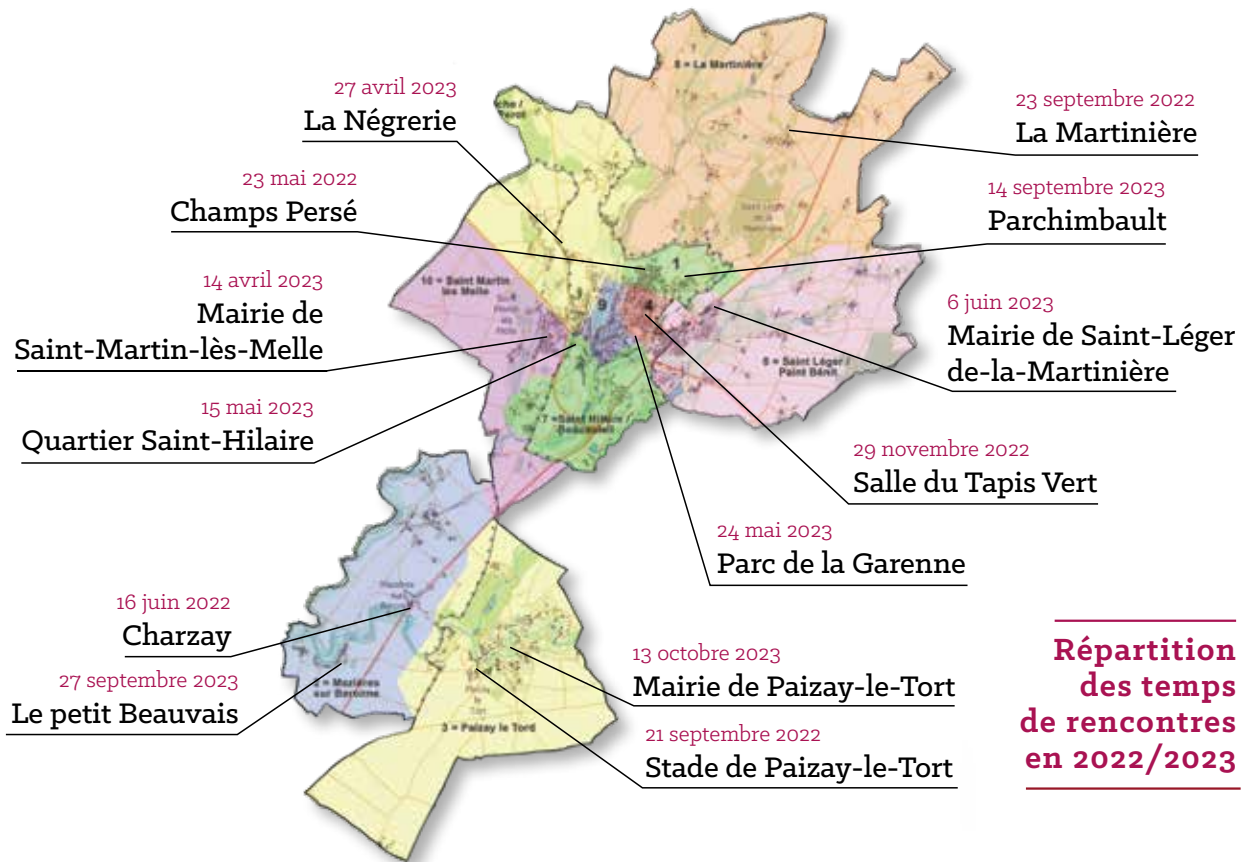
Initiées en mai 2022, les rencontres des habitants et des élus sont devenues des espaces d'information et d'échange privilégiés, durant lesquels les habitants peuvent venir faire la connaissance des élus de la commune et prendre la parole librement sur les différents sujets du quotidien ou des projets.

En 18 mois, 13 rencontres ont été organisées, dans les 10 secteurs définis, la plupart en extérieur sous tivoili pour amener une touche de convivialité à l'événement.

En moyenne, une vingtaine de personnes assistent à chaque rencontre, et les échanges sont riches d'idées et de remarques. De nombreux commentaires ont été recueillis par les élus qui, avec l'appui des services techniques principalement, ont trié et priorisé certaines demandes. Des actions comme l'aménagement de la place de La Martinière ou des rajouts de panneaux sont en cours, d'autres demandes nécessitent des études et des validations financières, comme l'installation de table de ping-pong dans le parc de la Garenne.

Certaines actions ne sont pas de la compétence de la commune, par exemple les difficultés liées aux traitements des déchets (travail avec les habitants lors de la rencontre à Saint-Hilaire redirigé vers la communauté de communes), les aménagements des grands axes entretenus par le département, les réseaux électriques ou Internet sous pilotage des opérateurs. Les demandes concernant la mobilité seront traitées dans le cadre de l'étude Globale de Revitalisation (voir VAM HS de novembre 2023), mais de petits aménagements pourront être effectués pour faciliter le quotidien.

Un bilan complet sera fait au début du printemps 2024 avec les services sur les actions réalisées. Les rencontres reprendront en avril 2024.



IMPORTANT

UN MÉDECIN TRAITANT, OUI MAIS COMMENT ?

Une action de la CPTS

Les citoyens arrivant sur la commune n'ont pas toujours de facilité à trouver un médecin traitant, parfois la condition pour accéder à une maison de retraite.

C'est un axe prioritaire de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud Deux-Sèvres, dont l'une des missions est d'accompagner la recherche d'un médecin traitant pour les patients du territoire du Mellois et du Haut Val de



Sèvre, notamment ceux en situation de fragilité.

Si vous êtes dans ce cas, vous devez le signaler à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ainsi qu'à la CPTS par mail à cpts.sds@gmail.com.

La municipalité À LA RENCONTRE DES AÎNÉS

Cette année 2023 a permis à l'équipe municipale, à travers la commission Vie Quotidienne, de faire revivre le Repas des Aînés tant attendu. Au printemps dernier, quatre dates ont été proposées : nos aînés ont pu se retrouver autour d'un bon repas préparé par un traiteur et partager discussions, souvenirs et fous rires. Ces repas ont été l'occasion de se retrouver et de tisser de nouveaux liens.

Vous avez 72 ans et plus ? Pour l'année 2024, la municipalité a le plaisir de vous inviter, vous et votre conjoint, à un repas. Si vous souhaitez

participer à plusieurs repas parmi les trois dates et les trois lieux proposés dans le bulletin d'invitation ci-dessous, c'est possible, moyennant 30 € par repas supplémentaire. De plus, afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous de profiter de ce moment festif et convivial, un moyen de transport est proposé aux personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer. Pour profiter de ce service, il suffit de le noter sur le bulletin. Nous avons hâte de vous retrouver autour d'un bon repas et de pouvoir prendre le temps de discuter avec vous !



Invitation au repas des aînés

À retourner : > par courrier postal : Mairie de Melle, Quartier Mairie, 79500 MELLE
> ou par mail : contact@ville-melle.fr
> ou en téléphonant au 05 49 27 00 23

> Convive n°1 : Nom Prénom Date de naissance
Convive n°2 : Nom Prénom Date de naissance

> Adresse
Téléphone

> Samedi 18 mars 2024 à 12h15, Salle des fêtes de PAIZAY-LE-TORT Nombre de repas :
 Samedi 25 mars 2024 à 12h15, Salle des fêtes de MAZIÈRES-SUR-BÉRONNE Nombre de repas :
 Samedi 1^{er} avril 2024 à 12h15, Salle des fêtes de SAINT-MARTIN-LÈS-MELLE Nombre de repas :

Si vous souhaitez participer à plusieurs repas, le règlement de 30 €/repas supplémentaire sera à effectuer par chèque sur place.

> Je souhaite bénéficier du moyen de transport gratuit :
 Aller Aller/Retour Pour 1 personne Pour 2 personnes

À NOTER

LE RECENSEMENT CITOYEN

Une formalité obligatoire pour les jeunes

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous inscrivez à un examen (BEP, bac...) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen ?

Faire votre recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire

et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Pour connaître la démarche à faire, les pièces à fournir, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie, ou par téléphone au 05 49 27 00 23 ou par mail contact@ville-melle.fr



LISTES ÉLECTORALES

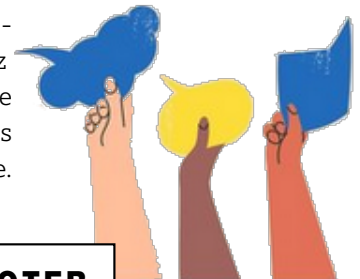
Inscrivez-vous jusqu'au 3 mai !

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024. Si vous déménagez depuis une autre commune ou de l'étranger, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune. Vous serez alors radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer.

Si vous déménagez au sein de la même commune, vous devez signaler votre changement d'adresse car cela peut avoir une incidence sur votre bureau de vote. Cela vous permet également de recevoir le matériel de vote et votre carte d'électeur. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'être radié d'office.

La démarche d'inscription sur les listes électorales est identique à celle d'une première inscription :

- vous pouvez vérifier votre inscription sur service-public.fr
- réunir les pièces pour constituer votre dossier et déposer le tout en mairie :
 - Formulaire Cerfa à télécharger ou à récupérer en mairie
 - Carte nationale d'identité ou passeport valide
 - Justificatif de domicile à vos "nom et prénom" de moins de 3 mois.



À NOTER

SAMEDI 16 MARS 2024 CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Cette cérémonie sera l'occasion pour les élus de remettre officiellement leur carte d'électeur aux jeunes mellois de 18 ans ! Elle se déroulera le samedi 16 mars à 10h à la mairie de Melle. Tous les jeunes ayant eu 18 ans depuis les dernières élections de juin 2022 sont invités.

POINT SUR LES TRAVAUX 2023

Réalisés par le centre technique municipal (CTM)

Dans le cadre de sa politique d'entretien de la voirie la commune de Melle réalise chaque année des travaux par le biais de marchés publics. 650 000 € ont été investis pour vos espaces publics en 2023. À titre de comparaison 600 000€ avaient été investis en 2022 et 432 000€ en 2021.



Reprise de la voirie

200 000 €

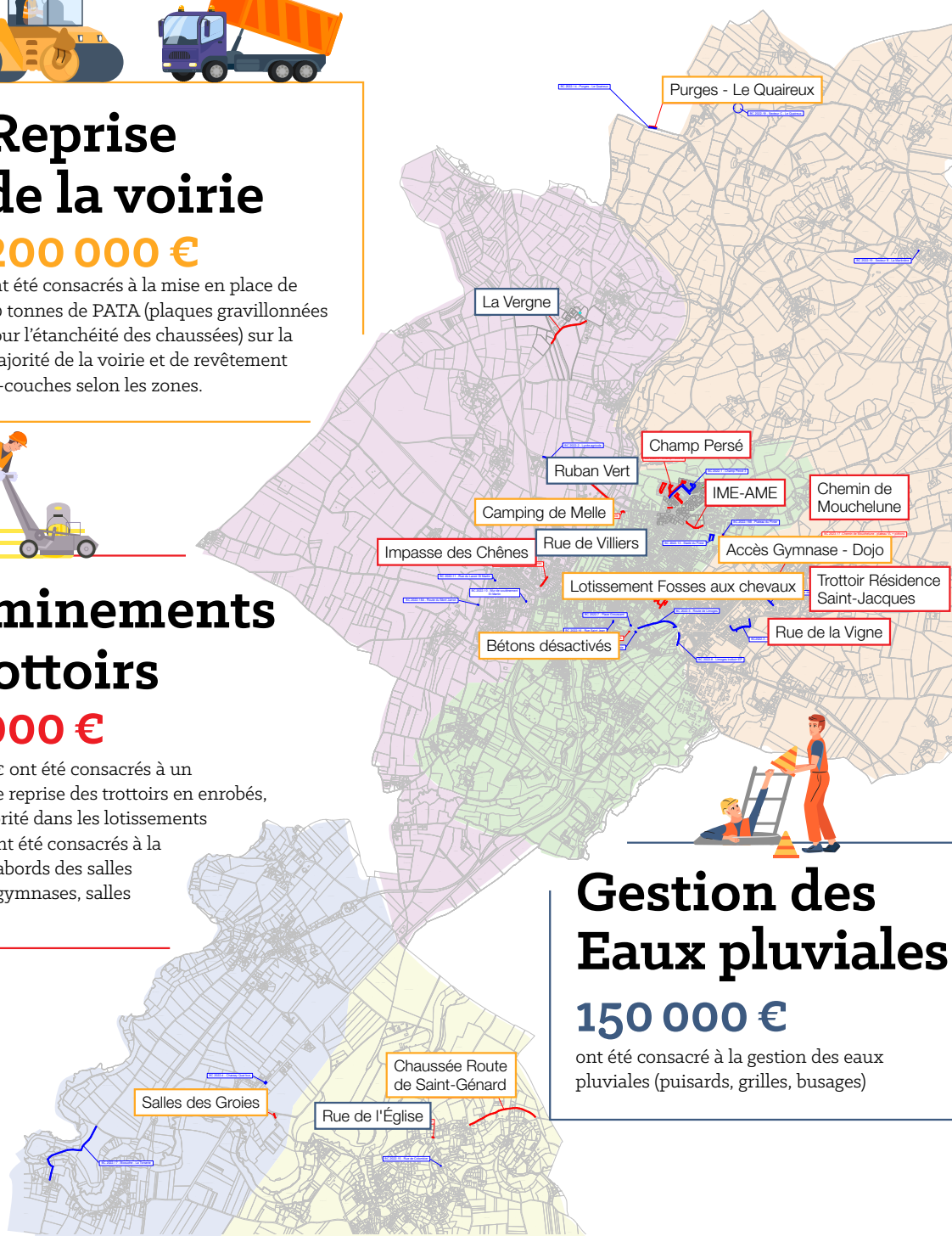
ont été consacrés à la mise en place de 80 tonnes de PATA (plaques gravillonnées pour l'étanchéité des chaussées) sur la majorité de la voirie et de revêtement bi-couches selon les zones.



Cheminements et trottoirs

300 000 €

dont 200 000€ ont été consacrés à un programme de reprise des trottoirs en enrobés, réalisé en priorité dans les lotissements et 100 000€ ont été consacrés à la réfection des abords des salles municipales (gymnases, salles des fêtes).



Gestion des Eaux pluviales

150 000 €

ont été consacré à la gestion des eaux pluviales (puisards, grilles, busages)



1



2



3



4



5



6



7

1. 2. AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DE LA SALLE DES GROIES À MAZIÈRES-SUR-BÉRONNE

Arrachage d'une haie en vue de sa replantation combinée à la rénovation du parking (réalisé par une entreprise extérieure) et du terrain de pétanque.

3. RENOUVELLEMENT DE PLANTATIONS

Rénovation et création de massifs dans la commune, dont celui longeant le mur de soutènement de l'église Saint-Savinien. Deux des arcades situées aux Halles et

soigneusement conservées ont été réutilisées pour servir de support à un pied de houblon et une clématite.

4. MAINTIEN DE LA VISIBILITÉ ET DES ACCÈS DES CHEMINS ET ROUTES

Depuis le regroupement des communes en 2019, un duo d'agents sillonne les routes et chemins de l'ensemble de la commune avec des tracteurs (lamiers, épaveuses, broyeur) pour maintenir la visibilité et les accès au maximum. Cette année, la commune a investi dans un nouveau tracteur équipé d'un broyeur d'accotement, d'une épaveuse à fléaux

et d'un souffleur.

5. ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORTS

Les espaces verts appartenant à la commune regroupent l'ensemble des 6 terrains sportifs et leurs abords qui ont un entretien spécifique (tonte plus régulière, décompactage, aération, apport de matières fertilisantes ...).

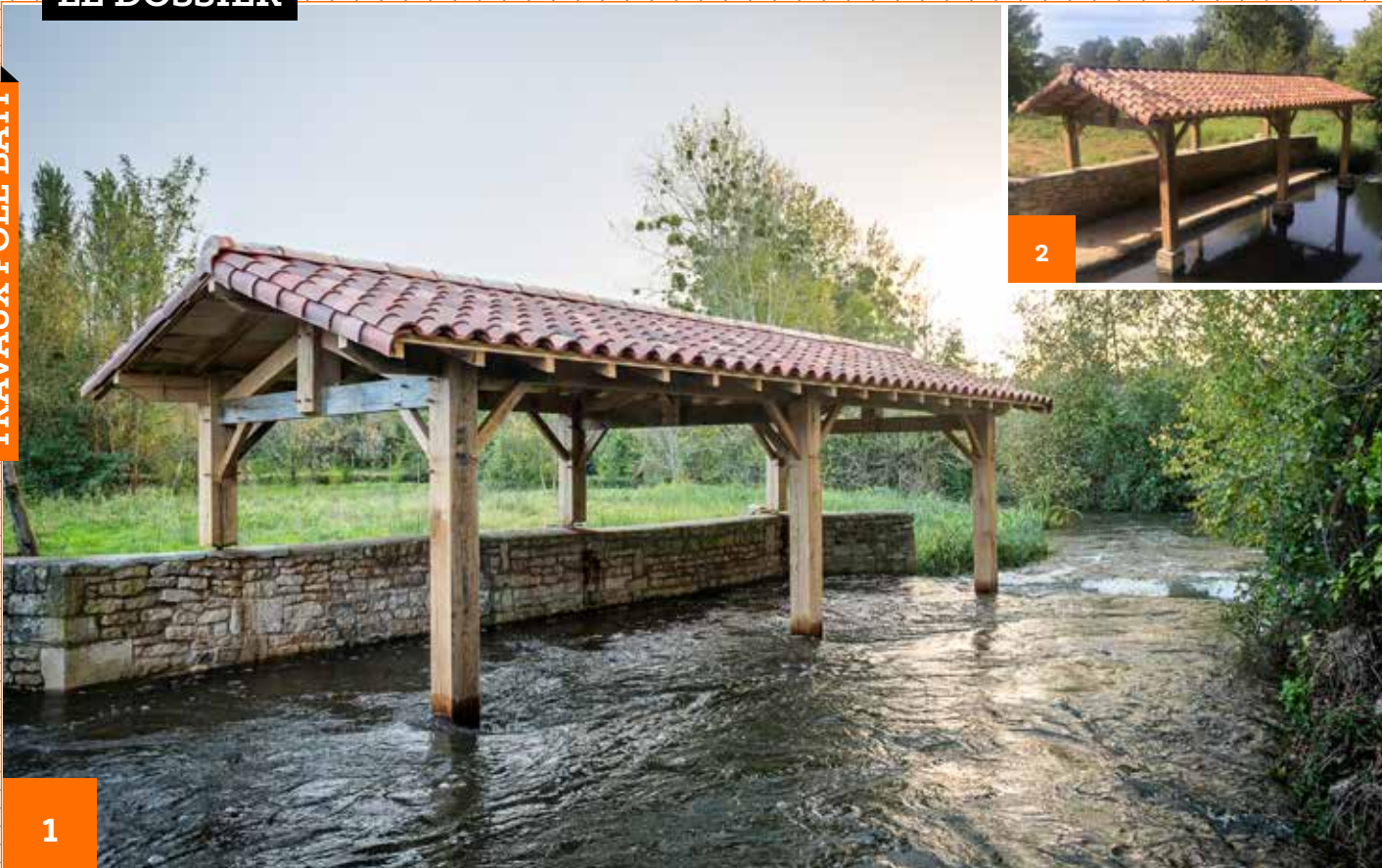
6. PLANTATION À L'ÉCOLE YVONNE MENTION VERDIER

Le 24 mars 2023, des élèves de l'école ont participé avec des agents municipaux à des plantations d'arbustes dans leur

école et à la mise en place de broyat de branches. Les plantations ont passé la sécheresse estivale avec succès.

7. SÉCURISATION APRÈS TEMPÊTES

Suite aux dégâts causés sur l'ensemble de la commune par les deux tempêtes consécutives Ciaran et Domingo, des agents sont intervenus sur de nombreux sites afin de sécuriser, évacuer les arbres et branches tombées, encrouées, suspendues, le plus rapidement possible. Très certainement des branches se révéleront encore suspendues après la chute des feuilles.



RÉFECTION DES CHARPENTES POUR :

1. 2. LE LAVOIR DE LA TORSERIE À MAZIÈRES-SUR-BÉRONNE

3. LE LAVOIR DE CHANTEMERLE À MAZIÈRES-SUR-BÉRONNE

Réfection des charpentes en chêne et couverture dans un souci de préservation du petit patrimoine.

NB : Ces photos ont été réalisées à l'automne 2023, période de grande crue !

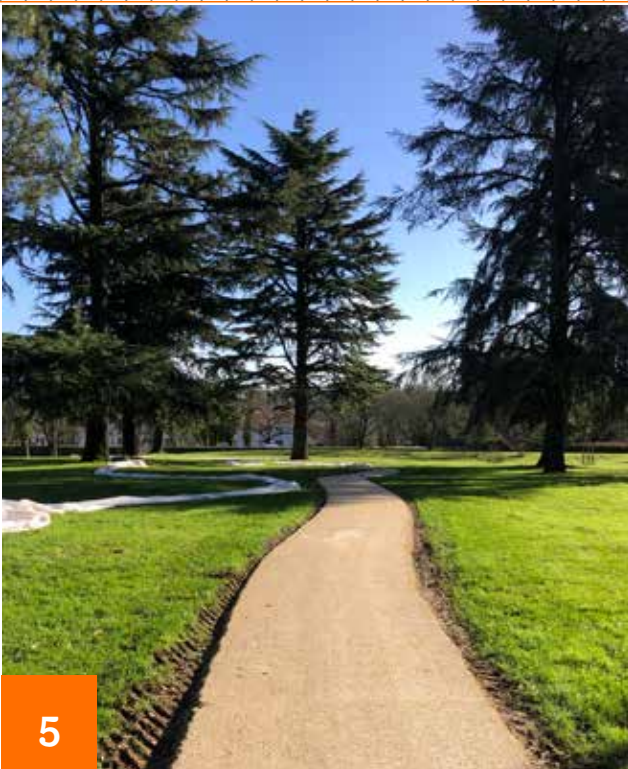
4. RESTAURATION DE LA STÈLE DE LA RÉSISTANCE

La stèle de la résistance qui se trouvait à côté de l'Office de Tourisme a été restaurée et installée à côté du monument aux morts sur la place Aristide Briand.



RÉNOVATION AVEC LA COLLABORATION DE L'AIPM (ASSOCIATION D'INSERTION EN PAYS MELLOIS).

La ville rénove actuellement un logement au 6 impasse du Feu en collaboration avec l'AIPM. Le but est de soulager les services techniques tout en valorisant le travail effectué par l'association d'insertion.



5



6



7



8



9



10



11

5. POSE DE STARMINE

(par une entreprise privée)
Parc de la Garenne à Melle et Vallée de l'Argentière à Saint-Martin-lès-Melle.

Reprise en terre végétale des bords d'allée.

6. RÉALISATION D'UN MUR ARRONDI EN PIERRE

Chemin du Prieuré à Saint-Martin-lès-Melle

7. RESTAURATION ET PEINTURE DES VOIETS

Façade Waldeck Rousseau à Melle

8. PEINTURE DE LA FAÇADE DU FOYER RURAL

Saint-Léger-de-la-Martinière

9. 10. REMPLACEMENT DE LA TERRASSE EN BOIS

Clos Marie, Saint-Hilaire

11. RÉALISATION D'UN DESSUS DE MUR

Parking des Jardins

NETTOYAGE DES LIEUX PUBLICS

L'évacuation des poubelles publiques ainsi que le nettoyage des lieux public est réalisé par les services de la ville toute l'année.

Nous vous remercions de prêter une attention particulière à vos usages afin de respecter le travail des agents.



MOULIN DE CHARZAY

Inauguration du 1^{er} HAVRE DE VIE SAUVAGE®



Avec la présence d'espèces protégées comme la loutre, la lamproie de Plener, le cuivré des marais, le triton crêté ou la fritillaire pintade, le Moulin de Charzay constitue un fantastique réservoir de biodiversité.

Depuis leur arrivée en 2021, ses propriétaires, Jacques et Nathalie Debuire se sont engagés dans des actions de protection de la nature sur ce site d'une superficie de près de 5 hectares au bord de la Berlande. Ils ont souhaité inscrire sa protection environnementale sur le temps long par la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE). Ce document, visé par un notaire, établit sur un temps maximum de 99 ans, applicable aux futurs propriétaires, les règles de gestion de ces espaces naturels qu'ils ont souhaité laisser à la libre évolution, limitant au maximum l'intervention humaine sur ces milieux. Le dimanche 17 septembre dans le cadre des Jour-

nées du Patrimoine, la famille Debuire a invité la commune de Melle et l'Association de Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) à signer le contrat ORE qui acte ainsi la création du tout premier terrain naturel de France à bénéficier du label Havre de Vie Sauvage®.

Par son engagement historique pour la défense de la nature et par ses actions plus récentes comme la création de Réserves de Biodiversité Communale, il était légitime et plein de sens que la municipalité s'associe au projet comme co-contractant de l'ORE et s'engage, dans le respect de cette initiative unique dans la durée, à en faire la promotion.

MON TERRITOIRE AU FIL DE L'EAU Dispositif de sensibilisation autour de l'eau



En septembre 2022, la commune de Melle s'est associée avec la commune de Saint-Romans-lès-Melle, le SERTAD et l'association Graine Poitou-Charentes pour participer au dispositif Mon Territoire au Fil de l'Eau.

Ce dispositif, soutenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine, met en place des actions de communication et de sensibilisation autour de l'eau dans les communes concernées par un contrat Re-Resources comme c'est le cas avec celui de la Chancelée. Le programme comporte un volet scolaire qui a permis l'intervention d'animateurs scientifiques (CPIE et La Bêta-Pi) auprès de deux classes de CM1 de l'école Yvonne Mention-Verdier et du RPI Saint-Romans/Saint-Martin/Mazières-sur-Béronne lors de 4 demi-journées dans l'année, sensibilisant les enfants au cycle de l'eau et à sa

protection. Le dispositif comporte également un volet grand public qui s'est traduit par l'organisation d'une balade au fil de l'eau le samedi 13 mai à Saint-Romans. Les randonnées pour découvrir des ouvrages liés à l'eau potable ainsi que le forum d'associations environnementales ont réuni près de 150 personnes.

Ce dispositif est reconduit pour l'année scolaire 2023/2024 et concerne cette fois deux classes de CE1. L'évènement grand public, en cours de construction, aura lieu en mai 2024 à la Ferme de la Genellerie. Il permettra la découverte de cette ancienne ferme en cours de réhabilitation et de la vallée de l'Argentière. La date définitive de l'évènement et son programme détaillé seront présentés dans notre prochain Vivre à Melle.

ANIMAUX

STÉRILISATION DES CHATS

Chaque année depuis 2019, la commune de Melle organise avec le concours de la SPA des campagnes de stérilisation des chats errants.



Peu habitués à l'humain, ils sont difficiles à adopter et retournent vivre près de leur lieu de capture. En plus de limiter la prolifération des chats errants, ces campagnes permettent de leur donner de meilleures conditions de vie car la stérilisation diminue les conflits et ainsi les blessures et les contaminations de maladies graves.

La santé de ces chats est suivie, grâce au soutien du cabinet Vetpole qui organise leur nourrissage

avec l'aide d'habitants sensibles à la protection animale et déploie des abris pour eux comme au Square du Jeu des Rois, à Saint-Hilaire et à l'Hôpital. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez aider.

L'été a été marqué par de très nombreuses naissances que la mairie et les associations n'ont pas pu absorber par faute de place et d'adoptants. Nous encourageons les habitants à signaler les animaux adultes errants avant que les naissances n'arrivent.

Pour rappel, l'identification de votre chat est obligatoire. Bien s'occuper de son animal est une responsabilité et le fait de ne pas le stériliser fait peser de graves risques pour sa santé et pour la collectivité : la gestion de naissances non désirées, car ces chatons ne sont pas toujours issus de chats errants mais aussi de chats attachés à une maison dont les habitants n'ont pas pris la responsabilité de leur stérilisation.

LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS



– Que fait la commune pour limiter les nuisances des pigeons ?

Depuis 2019, la commune de Melle s'est lancée dans des campagnes de régulation des populations de pigeons dans les zones urbaines où les oiseaux, par leur concentration, sont susceptibles d'atteindre à la salubrité de ces zones et à l'état des bâtiments.

Le centre-ville de Melle est fortement impacté par ces populations qui selon les saisons se concentrent principalement autour des Halles et de l'Hôtel de Ménoc.

Après avoir eu recours à de la

capture classique par cages métal avec appâtage, la commune a souhaité s'orienter vers des solutions plus efficaces, plus propres et plus respectueuses pour les pigeons.

En 2021, conseillée par le prestataire Cap Pigeon, elle a mis en place une volière de capture en face des Halles. Parfaitement intégré au patrimoine bâti grâce à l'accord des propriétaires, ce dispositif a montré une grande efficacité pour la capture des pigeons y trouvant un abri pour s'y installer.

La commune a souhaité aller plus loin en 2023 en installant une nouvelle volière de capture au pied du Beffroi et surtout en développant un pigeonnier

urbain expérimental. Installé dans le grenier d'un bâtiment communal de la

Grand Rue, ce lieu propice au gîte et à la nidification permet d'attirer les populations qui ainsi ne souillent plus les rues, de contrôler les naissances pour limiter la taille de la colonie. Il reste bien entendu encore des efforts à mener car malgré la capture de plus de 400 pigeons cette année et la mise en place d'installations innovantes pour le contrôle des populations, des nuisances existent encore dans certains endroits.



Bien vivre sa première RENTRÉE EN MATERNELLE



L'action **passerelle** permet aux enfants de 3 ans (nés en 2021), qui effectueront leur première rentrée en petite section à l'école maternelle en 2024, de se familiariser avec leur future école et la découvrir en douceur. Le Centre socio-culturel du Mellois propose des rendez-vous parents-enfants (ou grands-parents) une fois par mois de janvier à juin pour découvrir la classe de petite section. 7 enfants maximum

sont accueillis pendant 1h à 1h30 dans chacune des écoles maternelles de Melle : école J. Prévert à Melle, école de Saint-Martin-Lès-Melle, école du Pré Rousseau à Saint-Léger-de-la-Martinière, école André Jolly de Paizay-le-Tort, école privée Sainte-Marie.

C'est gratuit et sur inscription auprès du Centre SocioCultuel : 05 49 29 04 05 ou par mail à contact.melle@csc79.org



CHANGEMENT DE NOMS DE RUES

Erreurs et vérifications

À l'occasion de la création de la Commune nouvelle en 2019, un travail important a été mené sur les adresses des habitants. En effet, à l'échelle du nouveau territoire, on retrouvait des noms de rue en double, parfois même en triple. À titre d'exemples : rue de la mairie, rue de l'abreuvoir...

À la fin du dernier mandat municipal, ces adresses ont été repérées et le nombre de foyers concernés dans chacun des cas a été identifié : le choix a été opéré de renommer par priorité les rues les moins habitées pour diminuer l'impact de ces modifications. Chacun a reçu un courrier l'informant de la démarche. Depuis lors, il est arrivé que le conseil municipal re-nomme de nouvelles rues pour combler une éventuelle omission ou bien créer de nouvelles rues.

Cette localisation précise de l'adresse contribue en particulier à améliorer l'arrivée des services de sécurité (urgences, pompiers et gendarmerie) qui sont informés par la commune des modifications apportées. Il appartient à chaque foyer d'informer les interlocuteurs qui sont les siens de cette évolution : banque, assurance, fournisseurs d'eau, d'électricité...

Cependant, régulièrement, les élus et les services municipaux sont interpellés sur le fait que les livreurs ne parviennent pas à atteindre le logement de personnes dont l'adresse a changé : en effet, les GPS n'auraient pas connaissance de ces modifications. Malheureusement, malgré nos alertes, les services privés de cartographie que sont notamment Google Maps, Mappy, Tom Tom... n'utilisent pas la Base Adresse Nationale (BAN) qui est pourtant la seule base d'adresses à jour.

L'adresse de chaque foyer est visible sur cette base via le lien suivant : <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>. Il ne faut donc pas hésiter à en faire la promotion auprès des livreurs avec qui vous pourriez être en contact.

Par ailleurs, dans le cas où vous décèleriez une inexactitude sur cette Base concernant votre propre adresse, nous vous invitons à la signaler à l'adresse suivante : j.maniowski@ville-melle.fr

MELLOIS EN POITOU

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Réhabilitation en cours

La loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage prévoit l'élaboration, dans chaque département, d'un Schéma d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage, établi conjointement entre le représentant de l'État et le Président du Conseil départemental.

Depuis la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) du 7 août 2015, la communauté de communes dispose de la compétence obligatoire « création, aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs » (L. 5214-16 du CGCT).

CONTEXTE

L'aire d'accueil des gens du voyage située à Melle est fermée depuis juin 2021 à la suite des dégradations subies par cet équipement. De ce fait, les gens du voyage présents sur notre territoire de manière semi-sédentaire ou itinérante s'installent dans la majorité des cas sur des terrains publics ou privés de manière illégale.

CONSÉQUENCE

La commune en conformité avec le schéma départemental a la possibilité d'interdire par arrêté, en dehors des aires et terrains aménagés, le stationnement sur son territoire des résidences mobiles constituant l'habitat traditionnel des personnes dites gens du voyage. Cependant, par suite de la fermeture de l'aire d'accueil de Melle, l'exercice du pouvoir spécial de chaque maire sur le stationnement des gens du voyage est entravé par le fait que le concours de la force publique ne peut être obtenu en l'absence de conformité de notre territoire au Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage. (loi n° 2015-991 du 7 août 2015)

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Le coût de la réhabilitation ayant été revu à la hausse du fait des dégradations successives, de



l'augmentation du coût des prestations de travaux, du coût des nouvelles normes applicables à ce type d'installations, le montant estimatif de l'opération incluant gardiennage, études et maîtrise d'œuvre s'élève à 453 060 € TTC dont part travaux à 367 200 € TTC.

FONCTIONNEMENT DE L'AIRE

Le montant annuel du marché de gestion et régie de l'aire s'élève à 57 000 € TTC

Le Conseil communautaire réuni le 28 septembre 2023 a pris connaissance du projet de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage et de gestion en régie par un prestataire et approuvé la décision modificative n° 4 du budget principal correspondant à l'opération.

Les travaux devraient être achevés d'ici l'été 2024.

JANVIER

12 JANVIER

Cérémonie des Vœux

Le maire, les maires délégués et l'ensemble du Conseil municipal de Melle vous souhaitent une bonne année et vous convient à la cérémonie des vœux le 12 janvier à 18h30.

📍 Salle Anémone du Metullum.

12 JANVIER Soirée jazz au Boul

📍 Café du Boulevard

17 JANVIER Charlie, du vent derrière le nombril,

📍 Cie La Petite fabrique

📍 Metullum

20 JANVIER Journée et Soirée Salsa

📍 Metullum

22 JANVIER Altaïr Europe à vélo

📍 Metullum

27 JANVIER Les Labos Patrick Ingueneau

📍 Café du Boulevard

FÉVRIER

01 FÉVRIER -> 1 MARS

Exposition "Luttes des femmes, progrès pour tous"

📍 Médiathèque

03 FÉVRIER Trio Georgelet, Zelnik, Chesnel

📍 Café du Boulevard

05 FÉVRIER Altaïr Âge de la marche

📍 Metullum

8-11 FÉVRIER Les Givrés

📍 Metullum et Chapiteau

12 FÉVRIER Don du sang

📍 Salle Jacques Prévret

15 FÉVRIER Soirées

Scientifiques Méthanisation

📍 Metullum

17 FÉVRIER Bal qui pique

📍 Salle Jacques Prévret

24 FÉVRIER Soirées électro

Euphonik Bazar

📍 Café du Boulevard

MARS

01 MARS -> 30 MARS Expo, Art et Sciences, elles ont changé nos vies

📍 Médiathèque

04 MARS Altaïr Voie des Amériques

📍 Metullum

09 MARS Luciole

📍 Café du Boulevard

09 MARS Repas des aînés

📍 Melle

13 MARS 23 fragments de ces derniers jours

📍 Moulin du Roc, Niort

15 MARS Saint-Patrick

📍 Café du Boulevard

16 MARS Cérémonie

Citoyenneté

📍 Mairie de Melle

16 MARS Repas des aînés

📍 Paizay-le-Tort

19 MARS Commémoration

📍 Communes déléguées

23 MARS Nilok4tet

📍 Metullum

23 MARS Repas des aînés

📍 Saint-Martin-lès-Melle

30 MARS Les polis sont

acoustiques

📍 Café du Boulevard

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



COUP DE CŒUR ADULTE

Nous voulons tous être sauvés de Daniele Mencarelli

Parce qu'il a brusquement plaqué son boulot, sniffé de la coke et tout vandalisé dans l'appartement de

ses parents, Daniele, vingt ans, se retrouve placé sous le régime de l'hospitalisation sans consentement pour une semaine. Forcé de se soumettre aux soins et de se tenir à carreau, il partage une chambre avec Alessandro, Gianluca, Giorgio, « Bonne-Dame » et Mario. Un roman autobiographique puissant et plein de tendresse à la fin duquel on se demande où se trouve vraiment la folie.

Ce livre fait partie de la sélection du Prix des Lecteurs du Festival Littératures Européennes de Cognac 2023. Il est arrivé en tête, à l'unanimité lors du vote du groupe de lecteurs de la médiathèque de Melle

RAPPEL : PRIX DES LECTEURS LITTÉRATURES EUROPÉENNES DE COGNAC

Depuis 2004, le Prix des lecteurs fait découvrir la littérature européenne d'aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine. Il regroupe 1600 lecteurs, et plus de 140 bibliothèques. Ce prix est organisé en partenariat avec les Médiathèques départementales des Deux-Sèvres, de la Vienne et de Charente. Si vous êtes intéressé pour participer, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la médiathèque pour l'édition

Plus d'infos : 05 49 27 91 09
mediatheque@ville-melle.fr

Infos pratiques



DON DU SANG

Lundi 12 février : Melle, Salle Jacques Prévret, Collecte sur RDV

au 0 800 744 100

ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



LES MAIRIES SONT OUVERTES AUX HORAIRES SUIVANTS

LUNDI Mazières 14h-17h

Melle 14h-17h

MARDI Melle 9h-12h

Saint-Martin..... 10h-12h

MERCREDI Melle..... 9h-12h

Melle..... 13h30-17h

Paizay-le-Tort.. 14h-17h

JEUDI Melle 14h-17h

VENDREDI Melle 9h-12h

Melle..... 14h-17h

Saint-Martin.. 15h-17h

SAMEDI Melle 9h30-12h

NB : La mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière est fermée pour la période hivernale.

MAJORITÉ MUNICIPALE CINQ COMM'UNE

Cette année 2024 commence avec une nouvelle gouvernance municipale qui vise à renforcer la place aux habitants et acteurs locaux.

Cette volonté, affirmée dès 2020 de mettre en œuvre l'appropriation collective de l'action municipale s'appuie aussi sur l'implication et l'adaptation des agents de la collectivité.

A notre arrivée, la réorganisation des services issue de la création de la commune nouvelle n'était encore complètement aboutie. Nous avons donc créé des services nouveaux (présentés au fil des bulletins municipaux Vivre à Melle), renforcé les effectifs et recruté de nouvelles compétences cohérentes avec la taille de notre collectivité et des projets portés.

Les élus développent une stratégie à court, moyen et long terme avec comme objectif d'améliorer nos conditions de vie, la vitalité de notre commune, son attractivité ; pour que puissiez y vivre et vous y épanouir, vous y engager ; pour y faire vivre nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

A mi-mandat, dont deux ans marqués par la crise sanitaire, nous souhaitons ici saluer l'engagement et le sens du service public des agents de la commune de Melle qui contribuent dans tous les contextes à cette même visée républicaine et participative.

Soyez ainsi assurés qu'ils contribueront activement à faire de 2024 une belle année pour chacun d'entre nous !

Que 2024 vous apporte santé et bonheur.

Johnny Bertrand, Johnny Bertrand, Line Billaud, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Josette Foisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Christian Lusseau, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard- Rivière, Françoise Servant, Jeff Simioni, Cathy Suire, Jérôme Texier.

ENSEMBLE MELLE SE RENOUVELLE

La commune a acheté la ferme Genelerie ainsi que le local qui devait accueillir Territoire Zéro Chômeur, les projets ne sont ils pas démesurés ? Est ce que l'on joue au Monopoly à MELLE ?

On sait qu'il y a du plomb à Melle depuis le moyen âge, les informations et les dépistages annoncés sont anxiogènes pour la population, cela mériterait sans doute plus d'informations.

Pourquoi la RD 950 n'est toujours pas réaménagée malgré le budget départemental dédié ?

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'années.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

S'UNIR POUR RÉUSSIR

Fiasco, échec, erreur de jugement, votre maire a été retoqué par le Conseil Départemental pour le projet "Territoire Zéro Chômeurs" alors qu'il y a déjà 18 mois ce Conseil Départemental avait déjà rejeté le projet.

Cet entêtement de la part du premier magistrat de la ville de MELLE et de ses sbires, nous coûte quand même la modique somme de 64000€ et le recrutement d'un directeur qu'il faut licencier, on ne peut guère faire mieux. Bravo à toute l'équipe !!!!

L'acquisition du bâtiment "Polo" pour lequel la municipalité a engagé des frais d'étude, et notamment pour du désamiantage, devait accueillir cette structure. Quid de ce bâtiment et là également quelle perte financière...

Tout cela pour un projet Mort Né

Claude Lacotte, Véronique Eliard

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition.

Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.

DEUX RAPPELS IMPORTANTS



Les vélos sont interdits
sur le Chemin de la
Découverte.



Les chiens doivent être
tenus en laisse, quelle
que soit leur taille !



LES NUMÉROS
À CONNAÎTRE
gouvernement.fr/risques



MARCHÉ
LE VENDREDI
de 8h à 13h
PETIT MARCHÉ
LE MARDI
de 8h à 12h

400 ANS DU BEFFROI

Et si on remontait le temps ?

Une histoire retrouvée par **Nadine Perrigaud-Gallas** – Sources Médiathèque.

Et illustrée par **Gabriel Ouvrard**, lycéen mellois.

Pas d'horloge à Melle... C'est le triste constat que font les habitants ce 15 mai 1786 ! Voici donc leurs doléances retranscrites par M. Lévesque, notaire : « Il est utile pour les habitants d'en faire une ; il est indispensablement nécessaire pour le principal régent et les écoliers qui fréquentent le collège, pour quoy les administrateurs sont othorisés de faire l'emplette d'une horloge bien fait et bien conditionné avec un timbre assez fort pour que l'horloge serve au public ; il sera aussi nécessaire de faire élever la tour de l'escalier du principal pour placer l'horloge qui aura deux cadrans, l'un du côté de la rue, l'autre du côté de la place ».¹

À l'aube révolutionnaire, le beffroi dressant fièrement sa silhouette au-dessus au collège surplombe les toitures environnantes, un seul cadran tourné vers la place. Résonnent alors les premiers coups de la cloche provenant de l'ancienne chapelle du prieuré Saint-Nicolas de Couture-d'Argenson. Un réemploi qui aurait pu être suivi d'un second, - aux conséquences funestes pour cette vénérable cloche fondue par un certain Davit² -, elle échappe en 1794, à la réquisition décidée par le gouvernement révolutionnaire et sa transformation en canon ou monnaie.

Quelques semaines plus tard, quelle n'est pas la surprise d'un conseiller municipal ! Il découvre que « l'éguile du cadran de l'horloge de la commune était terminée par une fleur de lys ; que nos sentiments républicains ne pourraient laisser plus longtemps subsister ce signe de la féodalité.

Sur quoy il a été arrêté qu'ordre serait donné à un ouvrier de changer la forme de cette éguile et de placer en même temps au sommet de la tour du collège un coq, symbole de la vigilance de tout bon républicain, qui offrirait les moyens de juger la direction des vents »³.

Réaction qui n'a pas été suivie d'action, sauf pour les aiguilles ! Un second cadran sera positionné début 1847, pour être vu de la rue Raffinière.

Notre beffroi est aujourd'hui le dernier témoin du premier collège de Melle, œuvre posthume de Joseph Desfontaines (1559-1623), avocat au Parlement de Paris, qui accueillit des élèves de 1627 à 1842. Constatant l'état de « vétusté menaçante », le conseil municipal décide alors de transférer le collège dans une maison sise rue des Huilleries, mise en vente par la famille Delaubier. Il faudra attendre l'arrêté

pris le 12 février 1947, par Marcel-Edmond Naegelen, ministre de l'Éducation Nationale, pour que le « Collège de Garçons » porte le nom de « Collège Joseph Desfontaines ».¹

¹ Histoire du collège de Melle (1623-1968) in : L'Espoir, journal mensuel de la coopérative scolaire du lycée mixte de Melle, numéro spécial.

² Source : Thierry Allard, conservateur des antiquités et objets d'art du département de la Vienne.

³ Histoire de Melle d'Emilien Traver, 1938.



Vous avez une histoire à raconter ? Un témoignage ? Un lieu ou une personnalité à présenter ?

Partagez-la avec tous : Mairie de Melle, Service Développement local et Éducation Populaire
Vivre à Melle - Quartier Mairie 79500 Melle - i.rougeaux@ville-melle.fr